

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1850.

No. 55.

ETATS-UNIS.

Voici comment le *Courrier des E. U.* anticipe l'issue des menaces de séparation entre les Etats du Sud de la République et ceux du Nord :

« Le bon sens populaire, nous l'avons déjà dit, suffira cette fois encore à garantir l'Union des dangers ou quelques meneurs politiques n'ont pas craint de la lancer. Les voix mécontentes qui naguères appelaient la dissolution, n'ont éveillé que des échos faibles et partiels, tandis que les paroles sincères de conciliation ont volé d'un bout à l'autre du pays au milieu de ce murmure d'approbation qui vaut encore mieux que des hurrahs ! Si l'on dressait le bilan des manifestations publiques qui ont eu lieu dans un sens ou dans l'autre, si l'on tenait compte en même temps du nombre de ceux qu'elles ont réunis, on verrait que les insensés qui ont pu rêver la désunion, mais qui sans doute reculeront avant de l'accomplir, forment une minorité presque imperceptible, tandis que les masses populaires, tant au Nord qu'au Sud, se montrent fidèles au mot d'ordre : « Tolérance mutuelle et maintien de l'Union. » L'attitude prise par M. Webster a eu un effet presque magique pour rassurer les Etats méridionaux : ils ont compris que, du moment où l'homme qui représente le mieux l'opinion du Nord, leur offrait ainsi la branche d'olivier, ils n'avaient plus à se préoccuper des menaces et des injures de quelques têtes ardentes. Ils ont senti renaitre la confiance qu'ils avaient perdue, et grâce à ce revirement, il est plus probable qu'ils s'abstiendront de toute démonstration collective.

La convention de Nashville perd ainsi ses dernières chances : elle n'en avait d'ailleurs jamais eu que de bien faibles ; car malgré l'ardeur avec laquelle elle avait été proposée, malgré le bruit qu'en avaient fait certains orateurs, elle n'avait guères été acceptée partout qu'à contre-cœur. Une ou deux législatures d'Etat seulement sont allées jusqu'à nommer des représentants ; d'autres, plus raisonnables, notamment celles de la Virginie, de la Géorgie, de l'Alabama, du Texas, ont remis ce soin au peuple lui-même qui ne se montre guères jaloux de le prendre. Les citoyens du dernier Etat en particulier viennent de nous prouver le cas qu'ils font de la susdite convention. Tout en procédant aux élections locales, ils avaient à désigner leurs délégués : eh bien ! à Galveston pas un seul vote n'a été donné pour leur nomination ; dans le comté de Harris sur 305 bulletins déposés, quatre nommaient les candidats à la députation, six portaient un vote en faveur de la convention, mais ne nommaient point de délégués ; enfin les 295 autres contenaient ces mots : « Point de convention ! Point de désunion ! » Certes cela est significatif, et ce bon exemple agira sur les autres Etats qui sont appelés à se prononcer.

Quelques législatures, ont été tout-à-fait bien inspirées : elles n'ont pas craint de repousser de prime abord toute idée de convention : le Missouri, le Delaware, le Kentucky, le Tennessee, etc. Dans ce dernier Etat surtout les sentiments populaires ont éclaté avec une grande force ; et les journaux ont fait une guerre acharnée à la réunion qu'on a si malencontreusement convoquée près du tombeau d'Andrew Jackson.

« De quelque côté que le regard se tourne aujourd'hui, on ne constate qu'indifférence ou répulsion ; car les plus ardents eux-mêmes, se voyant si mal soutenus par les passions de latitude sur lesquelles ils avaient surtout compté, se refroidissent et comprennent l'inutilité de leur propagande belliqueuse. La réprobation leur vient de toute part : la presse, les réunions populaires, les hommes éminents s'accordent sur ce point ; et il n'est pas rare de voir des candidats, mis en avant sans leur consentement, décliner la candidature qu'on leur offre. C'est ce que vient de faire en particulier le général James Hamilton, qui a joué un rôle marquant dans l'indépendance du Texas. Il était porté comme délégué à la Convention de Nashville dans le septième district congressionnel de la Caroline du Sud, son état natal ; il a refusé nettement, et sans attaquer la réunion dont on lui proposait de faire partie, il a lancé contre elle une raillerie qui, pour être enveloppée des formes les plus respectueuses, n'en a pas moins sa portée. Il a exprimé en même temps la conviction que la paix se ferait bientôt à Washington même entre les deux grandes sections de la Confédération ; et c'est là, il faut le reconnaître avec joie, une espérance qui gagne les hautes régions d'où elle avait été lancée pendant quelque temps.

Bref le mouvement d'où devait sortir la grande manifestation méridionale et dont la conséquence pouvait être une sécession définitive entre le Nord et le Sud, ce mouvement s'est considérablement ralenti ; chaque jour il s'amortit davantage, et bientôt sans doute il se sera tout à fait arrêté. Ce résultat n'a rien que de naturel ; toute entreprise politique, pour avoir quelque vitalité, doit ici partir du peuple lui-même ou au moins répondre à ses dispositions. Or, tel n'est point le cas pour le projet de la convention de Nashville. Œuvre de meneurs politiques et d'ambition, elle n'a rencontré aucune sympathie au sein de la population elle-même, qui s'est dit : « A quoi bon et pour quoi faire ? » En vain quelques législatures et deux ou trois gouverneurs ont essayé d'y mettre la main : leurs efforts ont été impuissants : le peuple du Sud n'a point voulu les seconder. Il a trouvé que la première garantie de sa prospérité de sa sécurité, c'était l'Union, et il y est resté fidèle. Plein de confiance dans sa propre force, il s'est à peine inquiété du bruit qu'on essayait de faire et des craintes qu'on travaillait à répandre. Sa foi dans l'Union n'a pas été ébranlée, et la foi politique ou religieuse, a toujours été le salut des nations.

VARIÉTÉ.

On lit dans le *Courrier de la Somme* :

Une tannerie de peau humaine en 1793 :

« Dans un catalogue de livres vendus publiquement à Paris, il y a quelques jours, on lisait, sous le numéro 889, le singulier article que voici :

« Constitution de la République française. Dijon, 1793, 1 volume in-18, relié en *peau humaine*. »

« En tête de ce livre, éminemment démocratique, comme on le voit, et par le fond et par la forme, était écrite la Déclaration des droits

de l'homme. Le volume était réellement relié en *peau humaine* imitant le *veau fauve* : il a été acheté par un libraire du quai Malaquais qui dut assurément le payer fort cher.

« Beaucoup de personnes vont s'imaginer peut-être que cette reliure en *peau humaine* est une de ces méchantes inventions réactionnaires que les blancs se plaisent à propager sur le compte des amis de ce bon M. de Robespierre et de son digne rival M. Marat. La chose est pour tant bien certaine. Il est même fort étonnant qu'il ne se rencontre pas plus souvent de ces catéchismes révolutionnaires reliés en *peau d'aristocrate*, car, à cette bienheureuse époque, il se faisait un assez grand usage de ce genre de reliures ; il y avait des fabricques où l'on tannait la *peau humaine*, absolument comme le cuir de bœuf et de cheval ; et l'on en faisait de beaux volumes qui se vendaient à un prix fou.

« Et ceci n'est pas encore un conte fait à plaisir pour faire peur aux enfants, et appeler la défaveur sur ces béatitudes philanthropes de 93.

« De 1792 à 1794, il a existé à Meudon, près Paris, une *TANNERIE DE PEAU HUMAINE*. Ecoutez l'historien Montgaillard :

« On tannait à Meudon la *peau humaine*, et il est sorti de cet affreux atelier des peaux « parfaitement préparées. Les bons et beaux « cadavres des suppliciés étaient écorchés, et « leur peau tannée avec un soin particulier. « La peau des hommes avait une consistance « et un degré de bonté supérieurs à la peau « des chamois, celle des femmes présentait « moins de solidité, à raison de la mollesse des « tissus. »

(Montgaillard, *Histoire de France*, 3e édition, tom. 7, p. 64 en note.)

« On voit par cette citation, dont nous indiquons l'auteur, le volume et la page, que nous n'inventons pas. Le chose n'a d'ailleurs rien d'impossible, si l'est une fois admis que nos terroristes de la première révolution aient aimé assez peu les aristocrates pour les peler et passer leur peau tout comme celle des quadrupèdes, car la science nous apprend que la *peau humaine* se prépare exactement par le même procédé que celle des animaux. On peut lire, à cet effet, l'article *Peau* de l'Encyclopédie, qui donne tous les détails désirables sur le traitement des peaux humaines, et leur conversion en livres patriotiques par la méthode de 1793.

« Il est encore certain que les *peaux aristocratiques* ont servi à confectionner d'autres objets que des reliures, car la même Encyclopédie nous apprend qu'un chirurgien de Paris, qui porte le nom et est probablement l'auteur de notre célèbre romancier socialiste, fit présent au cabinet du roi d'une paire de pantalons, faites avec de la *peau humaine*, et sortant de la tannerie de Meudon.

« Depuis 1793, l'usage des *peaux humaines* a totalement disparu de l'industrie française : c'est pourquoi beaucoup le prenaient pour une pure fable, avant la découverte du volume de la *Constitution* de la République française, vendu naguère à Paris.

« Et l'on dira, après cela, que les révolutionnaires de 93 n'étaient pas des hommes de génie, et qu'ils ramenaient la France à la barbarie ! Le progrès humain alla-t-il jamais plus loin : la *peau humaine* appliquée à l'industrie en général et aux cordonniers en particulier !... »

Faits Américains.

LA CONFESION D'UN MEURTRE.—Il y a quelques jours, le nommé Pearson, convaincu d'avoir assassiné sa femme et ses deux enfants fut condamné à mort. Le remords, paraît-il, lui arracha depuis lors l'aveu de son crime qu'il avait nié jusqu'au dernier moment, et voici comment il raconte lui-même le drame dans lequel il a joué un si terrible rôle.

Le 10 avril 1849, au soir, Pearson déterminé à en finir avec sa femme, avec laquelle il vivait fort mal depuis longtemps, se dirigea vers le village de Wilmington où elle demeurait ; il eut soin de prendre une traverse et d'éviter les routes ordinaires, afin de ne pas être vu. Arrivé près de la maison, il regarda à l'intérieur : sa femme causait avec son beau-père ; les deux enfants dormaient, l'un dans son berceau, l'autre dans le lit même de sa mère. Pearson attendit que son beau-père fut parti, et sa femme couchée, puis il s'introduisit en passant par la fenêtre de derrière. Au bruit, la femme s'éveilla. Pearson lui parla de son ton ordinaire et lui dit qu'il avait voulu lui faire une dernière visite, phrase dont l'équivoque cachait un mystère de sang, mais qui aux yeux de la victime faisait seulement allusion à un projet de séparation déjà plusieurs fois agité entre eux. Il se déshabilla ensuite et se coucha auprès d'elle, non sans avoir placé à portée de sa main le couteau dont il s'était muni pour accomplir son crime.

Tout porte à croire que de menteuses caresses ont précédé le meurtre, et en rendant plus horrible encore. C'est seulement au bout d'une heure en effet que Pearson se prend de querelle avec sa femme. Il la saisit alors à la gorge et la frappe à coups redoublés ; la malheureuse roule à terre et expire sous l'étreinte de son assassin. L'enfant couché auprès d'elle, s'éveille et jette quelques cris : Pearson l'assassine à son tour, puis, allant prendre l'autre dans son berceau, il l'immole également sur le cadavre maternel. Le misérable déclare que ce double parricide n'était pas entré d'abord dans ses projets, mais qu'il s'est vu contraint de le commettre dans l'intérêt de sa propre sûreté.

Le crime accompli, Pearson s'occupe des moyens d'éloigner tous les soupçons. Il faut d'abord faire disparaître toutes les traces de sang sur ses mains, son visage, sa personne. Il arrange ensuite le cadavre de sa femme à terre, sur des coussins, lui met le couteau dans la main et une fiole de laudanum à ses côtés ; ces indices et des lettres laissées sur la table doivent donner à la justice l'idée d'un suicide. Ces précautions prises, il éteint la lumière, se glisse à tâton hors de la maison, et va attendre à Woburn le passage du premier convoi pour Boston. Un alibi habilement préparé doit compléter le système de défense.

Un incident bien léger devait détruire dès le premier moment cet échafaudage de précautions. En arrangeant le cadavre de sa femme, Pearson s'était ensanglanté les mains sans s'en apercevoir, et avait laissé des empreintes délatrices sur les portes par lesquelles il avait passé pour sortir. Ce fut là le point de départ de l'enquête qui, de découverte en découverte, l'a amené sur les bancs du jury et qui le conduira sans doute jusqu'à l'échafaud. *Courrier des Etats-Unis.*

UN NOIR MEETING.—La population de couleur de New-York se met en goût de politique.

Nous l'avons déjà vue se mêler activement au mouvement des dernières élections ; aujourd'hui, elle vient de dire son mot dans la grande question du moment. Elle a tenu à cet effet mardi soir, une grande assemblée dans l'église de Marion stee.

Un comité formé à l'avance avait été chargé de rédiger des résolutions pour cette occasion solennelle. Il s'en était acquitté avec une certaine modération, se bornant à proclamer : 1° que l'esclavage est incompatible avec la constitution des Etats-Unis ; 2° que le Congrès doit adopter des mesures pour en assurer l'abolition graduelle ; 3° que l'on ne saurait admettre dans l'Union aucun nouvel Etat à esclaves ; 4° que toute législation relativement aux esclaves fugitifs serait une atteinte à la liberté individuelle. Des éloges pompeux à M. Seward ; un anathème formidable contre MM. Clay, Webster, Calhoun, et tous les partisans de compromis ; enfin des imprécations contre le premier état qui se détachera de l'Union, couronnaient cette déclaration de principes des représentants de la race noire.

L'assemblée a trouvé tout cela fort pâle, et nullement à la hauteur de la situation. Les résolutions ont été néanmoins votées à peu près, au milieu d'une vive confusion, après quelques discours plus remarquables par la drôlerie que par la chaleur et l'éloquence. Un des orateurs a accusé M. Calhoun de viser la désunion pour se faire proclamer président du Sud. Un autre a réclamé M. Webster comme membre de la race de couleur—sallie qui a eu les honneurs d'un rire général.

Il est malheureux, au demeurant, que les amendements aux résolutions n'aient pu se faire jour, car ils nous auraient offert sans nul doute une riche moisson de curiosité. Le seul qui ait transpiré proposait les candidatures suivantes pour la prochaine élection présidentielle :

Président, M. W. K. Seward, blanc libre de New-York ;
Vice-Président, Frederick Douglass, noir libre de l'Ohio.

A en juger par ce spécimen, il est probable que, si on leur eût laissé la langue libre, les faiseurs de propositions nous en eussent fait voir de toutes les couleurs.

LE TROMPEUR TROMPÉ.—Un homme habile en journalier, marchait par les rues de Berlin avec un paquet cacheté de cinq sceaux sur lequel était écrit, qu'il y avait dedans cent thalers en billets de trésor. Comme le porteur paraissait en peine, il fut accosté par un passant qui lui demanda ce qu'il cherchait. Le journalier lui montra le paquet, en lui disant de lire l'adresse. Le lecteur fit voir tout à coup une grande joie, en disant : « Quoi, cette lettre est pour moi, il y a longtemps que je l'attendais ! » Alors le messenger demanda dix thalers qui lui furent aussitôt donnés, avec une récompense pour le porteur. Le nouveau possesseur du paquet courut vers un coin de rue isolée, pour examiner sa richesse ; mais après avoir rompu les sceaux, il ne trouva dedans quelques feuilles de papier blanc, sur un desquels était écrit : *C'est tout.*

LE MOINE DE LATRAPPE.—Quoique les autorités de St. Louis eussent refusé au soi-disant ex-moine de Latrappe une halle, pour y faire ses lectures, à cause de ses abominables obscénités ; il obtint, le 15 février, la permis-

FEUILLETON.

LE VENDREDI SAINT.

Jésus sur le Mont Golgotha.—Dépouillé et attaché à la Croix.

D'après les Méditations d'Anne Catherine Emmerich, Religieuse Augustine du couvent d'Angelberg à Dülmen, morte en 1824.

Jésus plant sous son fardeau et sous les coups des bourreaux, monta péniblement le rude sentier qui se dirige au nord entre les murs de la ville et le mont du Calvaire : à l'endroit où le sentier tortueux se détourne vers le midi, il tomba pour la sixième fois et cette chute fut très douloureuse. On le poussa, on le frappa plus brutalement que jamais, et il arriva au rocher du Calvaire où il tomba sous la croix pour la septième fois.

Simon de Cyrène, maltraité et fatigué lui-même, était plein d'indignation et de pitié : il aurait voulu soulager encore Jésus, mais les archers le chassèrent en l'injuriant. Il se remit bientôt après aux disciples. On renvoya aussi tous les gens qui étaient venus jusque-là sans avoir rien à faire. Les pharisiens à cheval étaient arrivés par des chemins commodes situés au côté occidental du Calvaire. On pouvait voir de là par dessus les murs de la ville. Le plateau supérieur, le lieu du supplice est de forme circulaire ; son étendue est à peu près celle d'un manège de moyenne grandeur : tout autour est un terrassament que

comptent cinq chemins. Ces cinq chemins se retrouvent en beaucoup d'endroits du pays ; ainsi aux lieux où l'on se baigne, où l'on baptise, à la piscine de Bethesda : plusieurs villes ont aussi cinq portes. Il y a là comme partout dans la Terre Saint et une profonde signification prophétique, à cause de l'ouverture des cinq plaies sacrées du Sauveur. Les Pharisiens à cheval s'arrêtèrent devant le plateau, du côté du couchant où la pente de la montagne est douce : le côté par où l'on amène les condamnés est sauvage escarpé. Une centaine de soldats romains étaient postés de côté et d'autre. Que ceux uns étaient près des deux larrons qu'on n'avait pas conduits tout-à-fait en haut pour laisser la place libre, mais qu'on avait couchés sur le dos un peu plus bas, en leur laissant les bras attachés aux pièces transversales de leur croix. Beaucoup de gens, la plupart de la basse classe, des étrangers, des païens, beaucoup de femmes, toutes personnes qui n'avaient point à craindre de se souiller, se tenaient autour de la plate-forme ou sur les hauteurs environnantes.

Il était à peu près onze heures trois quarts lors de la dernière chute de Jésus et du renvoi de Simon. Les archers tirèrent Jésus pour le relever, délièrent le moineau de la croix et les mirent par terre. Hélas ! quel douloureux spectacle présentait le Sauveur debout sur le lieu de son supplice, si triste, si pâle, si déchiré, si sanglant. Les archers le jetèrent à terre on pinsulfant : « Roi des Juifs, lui dirent-ils, nous allons arranger ton trône. Mais lui-même se coucha sur la croix de son propre mouve-

ment et ils l'y étendirent pour prendre la mesure de ses membres, puis ils le conduisirent à soixante-dix pas au nord, à une cave ou à une citerne : ils l'y poussèrent si rudement qu'il se serait brisé les genoux contre la pierre si les anges ne l'avaient secouru. Je l'entendis gémir d'une façon qui déchirait le cœur. Ils en fermèrent l'entrée et laissèrent là des gardes. Ce fut alors que les archers commencèrent leurs préparatifs. Au milieu de la plate-forme circulaire se trouvait le point le plus élevé du rocher du Calvaire ; c'était une éminence ronde d'environ deux pieds de hauteur, à laquelle on arrivait par quelques degrés. Ils creusèrent là les trous où les trois croix devaient être plantées, et dressèrent à droite et à gauche les croix des voleurs, moins les pièces transversales contre lesquelles ceux-ci avaient toujours les mains liées et qui furent fixées plus tard au dessous du bout supérieur de la pièce principale. Ils placèrent la croix du Christ au lieu où ils devaient l'y clouer, de manière à pouvoir la lever sans peine, et la faire tomber dans le trou qui lui était destiné. Ils assujétirent les deux bras, clouèrent le moineau de bois où devaient reposer les pieds, percèrent des trous pour les clous et pour l'inscription, firent en et là quelques entailles, soit pour la couronne d'épines, soit pour les reins du Sauveur, afin que son corps fût soutenu, non suspendu, et que tout le poids ne portât pas sur les mains qui auraient pu être arrachées des clous. Ils plantèrent des pieux en terre et y fixèrent une poutre qui devait servir de point d'appui aux cordes avec lesquelles ils soulevè-

rent la croix : enfin ils firent d'autres préparatifs du même genre.

Depuis le matin jusqu'à dix heures, il y eut de la grêle par intervalles, puis le ciel s'éclaircit : mais vers midi un brouillard rougeâtre voila le soleil.

Quatre archers descendirent au lieu où l'on avait renfermé Jésus et l'en arrachèrent. Ils lui prodiguèrent encore les coups et les outrages pendant ces derniers pas qui lui restaient à faire, et le traînèrent sur la plate-forme. Quand les saintes femmes le virent, elles donnèrent de l'argent à un homme pour qu'il achetât des archers la permission de faire boire à Jésus le vin aromatisé de Véronique. Mais ces misérables ne le lui donnèrent pas et le burent eux-mêmes. Ils avaient avec eux des vases dont l'un contenait du vinaigre et du fiel, l'autre une boisson qui semblait du vin mêlé de myrte et d'absinthe : ils présentèrent au Sauveur un verre de ce dernier breuvage : Jésus y ayant posé les lèvres, n'en but pas.

Il y avait dix-huit archers sur la plate-forme, les six qui avaient flagellé Jésus les quatre qui l'avaient conduit, deux qui avaient tenu les cordes attachées à la croix et six qui devaient le crucifier. Ils étaient occupés soit près du Sauveur, soit près des deux larrons : c'étaient des hommes petits et robustes, avec des figures étrangères et des cheveux hérissés, ressemblant à des bêtes féroces : ils servaient les Romains et les Juifs pour de l'argent.

L'aspect de tout cela était d'autant plus ef-

frayant pour moi que je voyais des figures hideuses de démons qui semblaient aider ces hommes cruels, et une infinité d'horribles visions etc.

Je voyais souvent au dessus du Sauveur de grandes figures d'anges pleurant, ou des gloires où je ne distinguais que de petites têtes. Je voyais aussi de ces anges compatissants et consolateurs au dessus de la sainte Vierge et de tous les amis de Jésus.

Les archers ôtèrent à notre Seigneur son manteau, la ceinture à l'aide de laquelle ils l'avaient traîné et sa propre ceinture. Ils lui enlevèrent ensuite son vêtement de dessus en laine blanche, et comme ils ne pouvaient pas lui tirer sa tunique sans couture, quo sa mère lui avait faite, à cause de la couronne d'épines, ils arrachèrent violemment cette couronne de sa tête, rouvrant par là toutes ses blessures. Il n'avait plus que son court scapulaire de laine et un linge autour des reins. Le scapulaire s'était collé à ses plaies et il souffrit des douleurs indicibles lorsqu'on le lui arracha de la poitrine. Le Fils de l'homme se tenait tout tremblant, couvert de plaies saignantes ou fermées ; ses épaules et son dos étaient déchirés jusqu'aux os. Les archers le firent asséoir sur une pierre, lui remirent la couronne sur la tête et lui présentèrent encore un vase plein de fiel et de vinaigre dont il détourna la tête en silence.

Bientôt ils l'étendirent sur la croix et ayant tiré son bras droit sur le bras droit de la croix, ils le lièrent fortement ; puis l'un d'eux mit le genou sur sa poitrine sacrée, un autre lui

sion de lecturer dans la Corinthiens-II; mais pendant le discours, les foudemens de la bâtisse manquèrent, et tout le corps du bâtiment s'affaissa avec un bruit épouvantable. L'auditoire était composé de trois ou quatre cents personnes parmi lesquelles, il y eut une grande confusion avec danger imminent.

N. Y. Freeman.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1850.

Les Canadiens dans le Diocèse de Chicago.

Ajourné de Janvier dernier, nous donnâmes quelques détails sur nos compatriotes établis à Bourbonnais et à Aurora, dans le diocèse de Chicago (Illinois).

Nous venons de recevoir une lettre de Chicago, qui nous donne de plus amples informations. Le sujet étant d'un intérêt bien vif pour tous nos lecteurs, nous croyons qu'ils nous sauront gré de leur donner substantiellement le contenu de cette lettre.

Le but de ma lettre, nous dit notre correspondant, est de vous donner quelques renseignements sur nos pauvres Canadiens d'ici, et de tâcher d'obtenir quelque secours spirituel pour eux. Qu'on s'oppose tant qu'on voudra à l'émigration des Canadiens, qui en général sont extrêmement attachés à leur pays natal, toujours est-il vrai, comme ils le disent eux-mêmes, qu'ils iront où ils trouvent à manger. Il y en a déjà un grand nombre dans ce diocèse, (à Bourbonnais seul il s'en trouve maintenant plus de 2,000), et il est très probable que le printemps et l'été prochains, il en arrivera par centaines; du moins c'est ce que me disent les Canadiens qui se trouvent ici.

L'intention des Supérieurs Ecclésiastiques est de les tenir séparés, autant que possible, des autres populations et surtout des Yankees, au contact desquels ils ne sont pas préparés; de les agréger en paroisses et de leur laisser suivre les coutumes et habitudes du Canada, surtout pour ce qui regarde la religion et les mœurs.

Mais pour réussir à cela il faudrait des Prêtres Canadiens, qui connussent leurs usages et en qui ils auraient confiance. Déjà environ 700 sont réunis à Aurora (où on va commencer un chemin de fer ce printemps). Il y en a plusieurs centaines sur le Fox River (Rivière au Renard), dans les environs d'Angoulesse; à Oswego, Batavia et à Sable Grove. Mais il n'y a pas de Prêtres pour eux. Tous les deux mois seulement ils sont visités par M. Paré, Curé de Bourbonnais, qui en est éloigné d'environ 20 lieues, et qui aurait besoin d'un assistant pour sa nombreuse paroisse, qui s'étend dans la prairie, et que l'évêque compte diviser bientôt, dans l'espoir de pouvoir bâtir une église pour les Canadiens à la "vieille traverse" du Kenkakee, où l'on veut de former des lots pour un village.

M. Courjaud était à Aurora il y a quelques jours. Voici ce qu'il en écrit: "Mon voyage à Aurora a été assez heureux par le beau temps qu'il faisait. J'ai toujours travaillé; mais il reste beaucoup à faire: 235 personnes se sont approchées du Sacrement de l'Eucharistie. Je n'aurais pas pu confesser les enfants, mais le temps ne m'en a point permis. Ils sont en grand nombre et plusieurs sont fort âgés, sans encore avoir fait leur première Communion. Je leur recommandai de ne point négliger le catéchisme, afin d'être plutôt préparés quand un malheur viendrait à les frapper. Maintenant les voilà sans Prêtre, et les enfants sans instruction jusqu'à la Fête-Dieu. Quoi de plus affligeant pour eux et pour moi!"

"De plus, ajoute notre correspondant, il y en a plusieurs centaines à Chicago et dans les environs de la ville. Ils sont tous extrêmement attachés à l'Evangile; mais à regret à faire et il est trop souvent absent pour pouvoir se dévouer pour eux. Ils le savent et ils lui font souvent leurs excuses; ce qui ne les empêche pas de revenir toujours tantôt pour se confesser, tantôt pour quelque autre affaire religieuse, quelquefois même pour causer. Ils sont si heureux, disent-ils, d'avoir un évêque qui parle leur langue. Ça leur rappelle le Canada. Il faudrait donc un Prêtre pour ces pauvres Canadiens qui se trouvent ici, un autre pour Aurora et un troisième pour le Kenkakee. Il faudrait une église (du moins en bois, comme on les fait presque toutes ici) dans chaque endroit, exclusivement à leur usage;" etc., etc.

En lisant ces détails on ne peut qu'être profondément affligé de voir un si grand nombre de nos compatriotes laisser leur terre natale, leurs parents, leurs amis, leurs églises, pour se lancer à une distance si grande et au sein de populations qui diffèrent avec eux de mœurs, de langue, etc. Malgré la bienveillante attention que leur portent leurs nouveaux pasteurs, ils éprouvent nécessairement de grandes souffrances spirituelles. Aussi leur plus grand regret est-il de n'avoir pas des Prêtres au milieu d'eux comme ils en avaient ici. Les supérieurs ecclésiastiques comprennent ce vuide dans l'existence de leurs nouvelles ouailles, et ils soupirent après des Prêtres Canadiens qui voudraient se dévouer pour elles. Ils recevraient ces prêtres à bras ouverts.

Pour nous, nous soupérons aussi après le temps où les mesures les plus efficaces seront prises pour fixer une population laborieuse sur cette terre du Canada qu'elle n'abandonne qu'en l'arrosant de ses larmes. Nous soupérons après le temps où la Colonisation sera efficacement encouragée, l'agriculture améliorée, et où une large issue sera offerte à nos produits.

Alors le commerce fleurira, l'industrie sera activée, toutes les classes du peuple trouveront ici ce bien-être qu'un si grand nombre vont chercher loin de leur patrie.

BULLETIN.

Doutes anticipés sur l'adoption de la loi de Réciprocité.—Opinions contradictoires.—Procédé dans la Nouvelle-Ecosse.—Réductions économiques.—Fait anecdotique.

A la place des faits de haute portée qui manquent à notre politique, nous continuons pour nos lecteurs l'historique des discussions d'antagonisme de la presse locale dans son ensemble de beautés et de misères, et en tant que de moins, que ces discussions ont rapport à des sujets d'intérêt public.

La réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, objet encore de nos justes espérances, n'a pas jusqu'à ce moment occupé le Congrès, que nos journaux d'échanges disent absorbé par la question unique de l'esclavage. Le *Montreal Gazette* dit cependant à ce sujet: "En ami nous a fait la faveur de nous communiquer l'extrait qui suit d'une lettre particulière, que lui écrit de Washington un membre influent du congrès en réponse à une demande de renseignements positifs sur ce qui sera fait à l'égard d'une loi de réciprocité durant cette session. Deux années durant notre ministère *esprit faible*, employé ses organes dans la presse à faire accorder à nos partisans que la diplomatie canadienne préparait tant de merveilles que nous obtiendrions la "réciprocité" sans coup férir. M. Merritt et ses confrères feraient bien de lire la fable: "comment les pommes s'arrangent." Ils sont méconnus à Washington. Jonathan exige un acte de loi colonial; et si, outre cela, il vient à bout d'obtenir tout ce qu'il exige de l'Angleterre, le Canada y sera intéressé peut-être pour quelque avantage accessoire—ou peut-être aucunement."

Cette tirade ferait penser que la *Gazette* prend l'opinion individuelle d'un membre du congrès sur le bill de réciprocité, pour une décision finale. Elle pourrait s'y tromper, sans écart d'abord avec une espèce de barrière parce qu'il n'était pas assez bien posé pour qu'on pût les clouer ensemble. Cela fait, ils prirent un clou plus long que celui des mains et l'enfoncèrent à travers les deux pieds jusque dans le morceau de bois et jusque dans l'arbre de la croix. Cette opération fut plus douloureuse que tout le reste à cause de la distension du corps. Je comptai jusqu'à trente-six coups de marteau.

Les gémissements que la douleur arrachait à Jésus se mêlaient à une prière continuelle, remplie de passages des psaumes et des prophètes dont il accomplissait les prédictions: il n'avait cessé de prier ainsi sur le chemin de la croix et il le fit jusqu'à sa mort. J'ai entendu et répété avec lui tous ces passages, et ils me sont revenus quelquefois en récitant les psaumes; mais je suis si accablé de douleur que je ne saurais pas les mettre ensemble.

Le chef des troupes romaines avait déjà fait attacher au haut de la croix l'inscription de Pilate. Comme les Romains n'avaient de ce titre de roi des Juifs, quelques uns des Pharisiens revinrent à la ville pour demander à Pilate une autre inscription. Il était environ midi un quart lorsque Jésus fut crucifié, et au moment où l'on élevait la croix, le Temple retentissait du bruit des trompettes qui célébraient l'immolation de l'agneau pascal.

que les ministres et tous ceux qui, comme nous, s'attendent à l'adoption de cette loi, fussent pour cela de grands coupables. A la suite de cette salie de mauvaise humeur, la *Gazette* présente l'extrait dont elle parle, après s'être bien appliquée d'un raisonnement aussi solide. Voici l'extrait en question: "Je ne pense pas que l'on fasse rien au sujet de la réciprocité à cette session. Lorsque nous y penserons, nous réclamerons la liberté des pêcheries, et le droit au commerce de cabotage dans la colonie, en vertu d'un *Acte de Parlement*, et indépendamment de la législation coloniale, malgré la stricte réserve qu'en a faite l'Acte Anglais de la Navigation Libre. Nous ne permettrons pas le cabotage sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que le demande Sir Henry Bulwer. Sur le tout nous favoriserons la Grande-Bretagne en maintenant notre Tarif tel qu'il est."

Le *Herald* de ce matin spécule aussi beaucoup sur ces paroles; mais cette gracieuse prédiction d'un anonyme troublera moins peut-être le Congrès que la *Gazette* et le *Herald*. Ce dernier, d'ailleurs, avait animé de même esprit à l'égard de la mesure, s'est exprimé ainsi au retour de M. Cameron de Washington, où il avait déjeuné, pour la soutenir, le corps mercantile de Toronto: "M. Malcolm Cameron est arrivé de Washington, et comme le ferait tout homme présomptueux, est arrivé plein d'espérance dans les succès de ses propres efforts. Si son attente n'est pas trompée, la loi de réciprocité sera adoptée. Nous a-t-on toujours regardé comme douteuse pour nous la probabilité d'obtenir cet avantage; nous en doutons encore, etc."

Il semble donc que le projet de réciprocité réjouisse également la *Gazette* et le *Herald*. Autrement, ils devraient accueillir avec moins de faveur la nouvelle des obstacles qui menacent d'en empêcher l'adoption dans le Congrès. On a eu, d'ailleurs, que la passation de cette mesure commerciale ôterait à la demande d'une confédération des provinces, ainsi qu'à celle de l'annexion, leur dernier et peut-être aussi leur seul prétexte.

Le *Transcript*, modérateur obligé de ses deux adversaires plus haut cités, les désabuse en exprimant comme suit ses espérances contraires: "M. Malcolm Cameron est de retour à Montréal, venant de Washington où il a passé quelques semaines à veiller au succès du projet de loi de réciprocité. M. Cameron corrobore pleinement ce que nous avons plusieurs fois énoncé dernièrement dans le *Transcript*, que le bill de réciprocité passera, et que le cultivateur canadien obtiendra la libre admission de ses produits sur les marchés américains. Comble de temps il se satisfait de cette réciprocité une fois accordée, cela recte à savoir; mais, pour notre part, nous ne serons nullement surpris de l'entendre (dans le cours d'une année ou deux) crier aussi fortement pour la protection contre l'Américain, qu'il est maintenant préoccupé de commerce libre et de réciprocité."

L'honorable M. Johnston (dit le *Canadien*), ex-procureur général et chef de l'opposition dans l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, a soumis à la chambre une série de résolutions qui ne tendent à rien moins qu'à rendre le conseil législatif électif, et à réduire de 3000 à 1000 livres sterling par an le salaire du Lieutenant-Gouverneur, si le gouvernement impérial n'aime mieux se charger lui-même de le payer.

Le *Canadien* disait, après avoir rapporté ces résolutions: "Nous croyons que le parti libéral, maintenant au pouvoir dans la Nouvelle-Ecosse, n'aurait aucune objection à ce que le conseil législatif fut soumis à l'élection populaire, si la mesure n'était proposée comme un moyen d'opposition. Dans notre province, avant l'union des deux Canadas, un conseil législatif électif était aussi une des demandes du parti libéral, actuellement au pouvoir; mais les raisons sur lesquelles cette demande était fondée n'existent plus; et si le parti opposé, la ligue britannico-américaine et tou-

tes les nuances de l'opposition demandent aujourd'hui la même chose, ce n'est pas afin d'assurer en tout temps la corporation harmonieuse du conseil législatif avec la chambre d'assemblée, mais afin d'empêcher cette harmonie, trop monotone à leur gré, avec la branche populaire."

"Quant au paiement des salaires des gouverneurs par le gouvernement impérial qu'ils représentent, on sait que Sir Robert Peel, en d'autres termes, s'est prononcé en faveur de cette mesure il y a quelque temps."

Cet acquiescement libéral du gouvernement métropolitain, annoncé par l'un des premiers hommes d'état d'Angleterre, ne satisfait pas parfaitement le *Montreal Courier*, l'un des adeptes du système de "tout ou rien" et qui, cette fois encore, prétend qu'en payant le salaire de notre gouverneur, le gouvernement impérial doit nous en laisser exclusivement le choix. Si nous élisions notre gouverneur, ou serait le représentant de l'Angleterre en Canada? quel lieu les unirait ensuite l'un à l'autre? quel intérêt survenirait à la métropole de payer en ce cas le chef de la colonie? Ces interrogations n'ont pu faire cesser l'étonnement qu'exprime le *Courier* de ce que lord J. Russell ne parle pas d'un gouverneur-herif.

Notre ministère, dont les projets de réforme financière ont déjà occupé la presse, et qui s'est tracé de lui-même cette voie, aurait manifesté l'intention de retrancher tous les emplois surnuméraires créés par ses prédécesseurs en office dans les diverses parties de l'administration publique. Mais le *Courier*, l'un des plus ardens déclamateurs sur la thèse d'économie pratique, blâme cette mesure, n'aimant pas à voir supprimer les salaires des "pauvres diables" de clercs. Le *Courier* critique le commencement de la réforme; voudra-t-il en être de la fin? Ce que le *Courier* veut, au nom du peuple, est une réduction de tous les salaires attachés aux emplois publics. La *Minerve*, répondant à la pensée que ne peuvent manquer de faire maître dans tous les esprits ces exigences un peu démesurées, dit à l'occasion de cet article du même journal que nous venons de citer: "Quant aux ennemis du ministère, ils le mandent une réforme, quand ils le croient immédiatement impossible; du moment où elle leur sera donnée, ils s'attaqueront aux formes, et ne seront jamais satisfaits. Que le *Courier* nous dise quels clercs sont inamovibles dans la république-mo-dèle à laquelle il veut s'annexer. N'y fait-il pas un ras maison nette tous les quatre ans?"

On se sent naturellement porté à faire l'application d'une anecdote que l'on va lire aux tactiques du genre de celles que nous venons de signaler. Nous la traduisons d'un journal anglais pour la circonstance. Addison raconte qu'un paysan fit au Duc de Buckingham une énumération longue et triste de différents griefs publics qui causaient beaucoup de mécontentement et de misère. Après l'avoir patiemment écouté, le Duc lui répondit que ses plaintes n'étaient que trop bien fondées. "Cependant, mon cher ami," lui dit-il, "j'ai trouvé un expédient qui réparera toutes choses, et cela bien vite." Le compatriote lui demanda ce que c'était? "Vous devez savoir, dit le Duc, qu'un emploi de £500 par année est vacant de ce matin, et c'est à vous que j'ai l'intention de le donner." Le monsieur (dit Addison) se retira satisfait, et fut d'avis, tant que dura le Ministère, que la nation était bien la plus heureuse du monde.

Assurance sur la Vie.

Ontre les deux Sociétés d'Assurance sur la Vie, dont nous avons parlé ci-devant, et dont les annonces se trouvent sur notre feuille, nos lecteurs sont priés de faire attention à l'annonce d'une troisième Société d'Assurance dont l'annonce se lit ci-après. Cette société offre aussi des droits particuliers à l'encouragement. Son capital est de £500,000 sterling. Des sûretés sont données pour toutes les transactions. Les taux de l'Assurance sont aussi modérés que le permet la sécurité de l'œuvre. Enfin, la Compagnie se recommande par patronage, l'ampleur qu'elle a déjà obtenue sur assurances, pendant les deux dernières années seulement, se montait à £300,000 sterling.

Sommaire des nouvelles d'Europe.

A Rome, les assassinats sont plus fréquents, et l'état des choses n'est pas bien invitant pour le retour du Saint-Père.—D'un autre côté, l'emprunt qui se négocie, se monte déjà à quarante millions de francs, et la confiance publique est rassurée par ce succès qui va au-delà des espérances. On représente le Pape comme menant une vie très sainte à Portici, partageant son temps entre les affaires, les réceptions et la prière. "Ses prières embrassent le bonheur du genre humain, sans distinction de pays, de religion ou de parti, car tous les hommes (dit-il), sont les enfants du même Dieu, qui l'a nommé son Vicaire sur la terre."

L'Empereur de Russie semble préoccupé de la grande pensée de Napoléon, que l'Europe doit être République ou Cosaque, et être déterminée à faire en sorte que ce ne soit pas sa faute si elle n'a pas ce dernier sort. Il est rimé, sur l'autorité de l'Ambassadeur Turc à Berlin, que le Sultan a toutes les raisons d'être reconnaissant envers l'Angleterre de sa démarche contre la Grèce, parce qu'un mouvement se préparait dans le Sud de la Turquie, qui aurait fourni une bonne occasion à la Russie d'intervenir dans le Nord. Telles sont les données, moitié faits, moitié prophéties, qui déterminent pour la politique Russe son prestige mystérieux dans les affaires d'Europe. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas, a

parlé de cette influence probable de la Russie dans les destinées de l'Europe dans un discours remarquable dans le congrès Espagnol. Nous donnerons ce discours, au moins en partie à nos lecteurs dans notre prochain numéro.

Paris est absorbé par les préparatifs pour les prochaines élections; c'est le seul incident de quelque intérêt, après le débat final sur le Bill de l'Université. La manière hardie et décidée avec laquelle l'Evêque de Langres a pris la part des Jésuites, dans une réunion telle que l'Assemblée Française, a été un sujet de jousissance. M. Laurent de Ardeche voulut faire un dernier effort contre les Jésuites en proposant d'accorder la liberté aux congrégations religieuses en général, pourvu que cette liberté fût refusée aux enfants de Loyola. Le parti catholique l'a emporté et l'amendement de M. Laurent a été perdu. L'article du projet qui supprime les certificats d'études a été passé. En somme les catholiques ont remporté une grande victoire. D'un autre côté le Gouvernement a gagné à conserver la nomination des Inspecteurs, ce qui nullifierait les autres dispositions de la loi pour le parti catholique, si le pouvoir voulait abuser de la faculté qu'il s'est réservée.

Nous parlerons un autre jour des débats du Parlement Anglais.

Correspondance Lyonnaise.

Comme nos abonnés vont le lire, notre Correspondance lyonnaise de Lyon sera, désormais, plus régulière, et nous arrivera généralement toutes quinze jours. Notre correspondant nous promet, de plus, sa collaboration pour des feuilletons et autres articles intéressants de littérature.

Nous reproduisons la correspondance d'aujourd'hui textuellement, quoique pour des circonstances du moment, il y ait question de nous.—L'endroit où il est parlé de la Puissance Britannique est d'une faiblesse remarquable. Mais la liberté de la presse nous permet, bien, sans doute, de lui donner son pas-seport.

Lyon le 1er Mars 1850.

MONSIEUR LE REDACTEUR,

Malgré tout ce que je pense en votre faveur, j'étais loin de m'attendre à tant de sympathie de votre part. Si j'ai été ému de joie à la lecture des bienveillantes lignes que votre excellent cœur vous a dictées, quel a été mon bonheur de recevoir des témoignages si vifs d'intérêt, de félicitations et de remerciements du vénérable et bien aimé Seigneur Evêque de Montréal! Ses sollicitations pressantes de mon frère bien-aimé et de son cher compagnon de voyage avaient déjà bien ébranlé les résolutions que j'avais prises de garder le silence; mais avec quelle avidité je prendrai désormais chaque quinzaine la plume pour vous traîner mes impressions sur les événements Européens en général et Français en particulier. Oui, Monsieur, j'en prends de nouveau formellement la résolution, je continuerai de correspondre avec les *Melanges Religieux* pour la gloire de la religion et pour l'édification des catholiques Canadiens, qui comme vous me le dites si bien, sont si dignes des sympathies et des souvenirs des habitants de la vieille France! Avec votre agrément je ferai plus encore. Comme les récits politiques sont souvent assez monotones, je tâcherai de vous en envoyer de temps en temps quelques morceaux littéraires que je rendrai aussi intéressants que possible, pour distraire et récréer votre feuille...

Je remercie le saint prélat, qui par ses paroles a contribué puissamment à me faire trouver de nouveau par la pensée dans votre pensée contrée; je vous remercie, Monsieur pour ces paroles si bienveillantes et si affectueuses; et puis remerciements sincères et actions de grâces pour les moyens que vous me facilitez pour avoir plus souvent des nouvelles de notre cher missionnaire de l'Orégon. Prenez cette main que je lui tends à travers l'immensité des flots le soutenir et l'encourager au milieu de ses tribulations et de ses fatigues... Dites-lui, Monsieur, que sa famille l'accompagnera toujours par ses pensées, ses souhaits et ses prières. Ma plus grande consolation est de penser qu'il est plus en sécurité à travers les âpres déserts du nouveau monde que dans notre pauvre France tant travaillée par de terribles suppôts de l'enfer!...

Le 2e anniversaire de notre glorieuse république s'est passé beaucoup mieux qu'on aurait osé l'espérer, surtout à Lyon. On savait que pour célébrer dignement cette fatale époque que l'émule avait voulu s'agiter de nouveau mais heureusement tous les projets étaient connus longtemps d'avance, c'est ce qui les fait avorter pour quelque temps. Ne vous y trompez pas, Monsieur, notre société actuelle est constituée sur de faux principes; nous aurons des républicains et des trévins; mais l'union, la paix solide ne nous seront pas accordées de si tôt.

C'était un imposant et terrible spectacle de voir Lyon pendant les huit jours qui ont précédé le 24 février! Dans tous les forts, de canons dont la gueule béante était braquée chacun sur un point de la ville; des patrouilles nombreuses de cavalerie et de troupe de ligne les postes doublés, les soldats consignés, des barrières et des chevaux de frise pour le troupe, des estafettes se croisant en tout sens tel a été le tableau que nous avons en constamment sous les yeux toute une semaine. Et puis quand la journée anniversaire a été écoulée, l'avisé pour la première fois par un soleil radieux, tout le monde se regardait stupéfait et honteux d'avoir tremblé jusqu'à ce soir. La sérénité admirable du ciel semblait avoir passé dans les âmes. L'anarchie sous le souffle d'Israël d'un prin temps précède. Sans les messes officielles qui se célébraient dans les églises,

ouvrit la main; un troisième appuya sur la main un gros et long clou et l'enfonça avec un marteau de fer. Un gémissement doux et clair sortit de la bouche du Sauveur: son sang jaillit sur les bras des archers. J'ai compté les coups de marteau, mais je les ai oubliés. Les clous étaient très longs ils avaient une tête plate de la largeur d'un œuf. Ils étaient à trois tranchants et gros comme le pouce à leur partie supérieure; leur pointe dépassait un peu derrière la croix. Lorsque les bourreaux eurent cloué la main droite du Sauveur, ils aperçurent que sa main gauche n'arrivait pas jusqu'au trou qu'ils avaient fait: alors ils attachèrent une corde à son bras gauche et le dirent de toutes leurs forces jusqu'à ce que la main atteignît la place du clou. Cette distension violente de ses bras le fit horriblement souffrir: son sein se soulevait et ses genoux se retiraient vers son corps. Ils s'agenouillèrent de nouveau sur lui, lui garrotèrent les bras, et enfoncèrent le second clou dans sa main gauche: on entendit les plaintes du Sauveur à travers le bruit des coups de marteau. Les bras de Jésus se trouvaient étendus horizontalement, en sorte qu'ils ne couvraient plus les bras de la croix qui montaient en ligne droite: il y avait un espace vide entre ceux-ci et ses aisselles. La sainte Vierge ressentait toutes les douleurs de Jésus; elle était pâle comme un cadavre et des sanglots entre-coupés s'échappaient de sa bouche. Les Pharisiens adressaient des insultes et des moqueries du côté où elle se trouvait, et on la conduisit à quelque distance près des autres saintes femmes. Madeleine était comme folle: elle se déchirait le visage: ses yeux et ses joues étaient en sang.

On avait ajusté à la croix un morceau de bois destiné à soutenir les pieds de Jésus afin que tout le poids du corps ne pesât pas sur les mains et aussi afin que les os des pieds, lorsqu'on les clouait, ne fussent pas brisés. Dans ce morceau de bois on avait pratiqué d'avance un trou pour le clou qui devait percer les pieds et une cavité pour les talons. Tout le corps du Sauveur avait été attiré vers le haut de la croix par la violente tension des bras et ses genoux s'étaient redressés. Les bourreaux les étendirent et les attachèrent avec des cordes; mais il se trouva que les pieds n'atteignaient pas jusqu'au morceau de bois placé pour les soutenir. Alors les acheteurs se mirent en fureur; quelques uns d'entre eux voulaient qu'on fit des trous plus rapprochés pour les clous qui perçaient ses mains, car il était difficile de placer le morceau de bois plus haut; d'autres vomissaient des imprécations contre Jésus: "Il ne veut pas s'allonger, disaient-ils, mais nous allons l'aider." Alors ils attachèrent des cordes à sa jambe droite, et la tendirent violemment jusqu'à ce que les pieds atteignissent le morceau de bois. Ce fut une dislocation si horrible qu'on entendit craquer la poitrine de Jésus et qu'il s'écria à haute voix: "O mon Dieu! à mon Dieu!" Ils avaient lié sa poitrine et ses bras pour ne pas arracher les mains de leurs clous. Ce fut une épouvantable souffrance. Ils attachèrent ensuite le pied gauche sur le pied droit et le per-

on ne se serait pas douté que nous traversions un anniversaire de ruine et de sang. Une chose très significative, c'est que pas un mouvement, pas une manifestation, pas un cri n'ont témoigné que nos intelligentes classes laborieuses se souvenaient qu'une révolution de février avait existé...

Que l'on supprime donc tous les programmes d'anniversaire d'événements révolutionnaires et on aura trouvé le moyen d'annuler l'entraînement des passions révolutionnaires. Le peuple livré à lui-même est naturellement bon et porté à la paix, mais malheureusement il se laisse trop entraîner par d'affreux petits rhéteurs, beaux bavards s'il en est. Qu'on surveille les menées de ces dangereux utopistes, qu'on leur empêche de pérorer et de faire la propagande; qu'on pense un peu à faire quelque chose pour les ouvriers et l'on verra ce qu'ils sont.

Parce qu'on a remporté une victoire passive le 24 février, fut-il s'endormir en toute sécurité ? Non. Tous les renseignements parvenus au gouvernement par les préfets et les procureurs-généraux constatent que plus que jamais les rouges et les socialistes sont organisés et prêts pour livrer un terrible assaut à la société. Le mouvement doit commencer à Lyon et dans les départements voisins jusqu'en Alsace. Le signal doit venir de la Suisse, mais on ne sait quand. Les réfugiés et les exilés injurieux voulaient le combat pour la fin du mois, mais les habiles et les chefs du parti ont demandé encore un peu de temps parce qu'ils craignent que dans ce moment l'autorité soit trop sur ses gardes. On suit d'une manière certaine que l'insurrection, organisée sur une vaste échelle, doit éclater dans 32 départements à la fois afin d'empêcher la concentration des troupes et de détruire les autorités...

Ces projets, tout le monde les sait, mais il semble qu'une force invisible paralyse tous les efforts des hommes et se plait à déjouer tous leurs projets. Prenons-y bien garde, armons-nous, parce qu'il n'y a rien d'impossible que nous soyons obligés de disputer pied à pied notre domicile...

Il est un fait, malheureusement avéré, c'est que le socialisme monte, monte toujours comme la vague prête à nous engloutir. Malheur à nous si nous ne veillons pas incessamment. Les passions populaires une fois déchaînées n'ont plus de bornes. L'exemple de 93 n'est certes pas éloigné de nous, et malheur aux riches, malheur aux prêtres, malheur à tous les magistrats enfin si la démagogie s'empare du pouvoir. Dernièrement un rouge de bonne foi entre dans un club secret qui a l'insigne des autorités se tenant dans une cave d'une maison de pauvre apparence. Mais à peine y fut-il qu'il en sortit aussitôt très effrayé. Il disait: « décidément nous sommes horriblement déçus; du train que ça y va, gare la débâcle. » Nous ne demandons que la vie et la fortune des aristos, mais eux veulent comme supplément leurs femmes et leurs enfants...

Un jour viendra, et il n'est pas éloigné, où il nous faudra choisir, si au moins nous en avons encore la faculté, la dictature du sabre ou celle du poignard, le despotisme militaire ou le despotisme anarchique. Trop heureux si nous pouvons avoir le premier de ces deux régimes. Le gouvernement a voulu agir avec nonchalance, il a craint de faire peur les coupables et maintenant l'hypocrisie criminelle et révolutionnaire lève la tête bien haut et insulte à l'autorité et aux lois. Que se passe-t-il dans nos cours d'assises ? Les grands coupables qui ont mérité l'application sévère de nos codes sont acquittés par le jury, institution démocratique d'hier. En pourrait-il être autrement quand d'après la loi actuelle sur le jury, tout homme honorable ou non, peut venir décider du sort d'un individu souvent moins coupable que lui. Les juges feront de grands efforts pour faire respecter la loi, la propriété et la sécurité des braves gens, leurs efforts seront impuissants vis-à-vis des seuls arbitres du sort du coupable. Qu'on réforme donc le mode actuel pour la formation du jury; qu'on cesse de confier au sort le soin de choisir; qu'on prenne parmi les noms les plus honorables ceux qui offrent le plus de garantie de toutes sortes; puis vigilance, courage et énergie et l'on verra que le principe d'autorité ne sera plus méconnu et qu'il ne faudra plus des 20, 30 et 40 mille bayonnettes pour maintenir l'ordre matériel dans une cité. Et s'il faut dire toute une pensée j'ajouterais: qu'on donne un libre développement à la religion, qu'on donne bon exemple, qu'on emploie tous les moyens possibles pour pallier tous les efforts de l'incrédulité et de l'athéisme et on aura trouvé le meilleur remède. Mais qu'on se hâte, il n'y a pas de temps à perdre, car Dieu commence à être las d'attendre.

Tous les honnêtes gens ont des actions de grâce à rendre à notre majorité parlementaire pour ses bonnes intentions en faveur de la loi sur l'enseignement. Tous les articles ont été discutés et acceptés à peu de choses près et on espère que la troisième et dernière lecture ne sera pas plus défavorable au projet que les deux premières. M. de Montalembert, l'évêque de Langres, Thiers, Béchard, Bonnet méritent spécialement des remerciements sincères. Mgr. Paris nous a constamment montré son zèle et son talent infatigables et la grande sollicitude de la religion pour la société; M. de Montalembert nous a donné une nouvelle preuve de son amour pour la liberté d'enseignement par son entraînement et sublime éloquence; et M. Thiers, cet ex-philosophe, ex-voltairien, ex-sceptique, quel changement entre ses discours d'hier et ceux de 1844! Quel la passion pour la liberté d'enseignement, quelle vénération pour les jésuites, lui qui naguère encore on avait si peur! Lui autrefois si arant passionné de l'université en serait volontiers aujourd'hui la part lui fut-il...

Pendant le cours de cette solennelle discussion, un bien grand ourtour nous a manqué qui certainement ont fait entendre quelquefois sa magique et mélodieuse voix; je veux parler de M. de Falloux. Il vous souvient sans doute des deux imprévisibles discours qu'il prononça l'an passé, discours qui l'ont mis au premier rang parmi nos grands hommes parlementaires. Il aurait infailliblement pris la parole en faveur de son projet de loi, mais il est toujours retenu loin de nous par son état maladif, sous le ciel pur de l'Italie où il y a peu de jours une bien triste nouvelle lui est parvenue. Il a appris la mort d'un père qu'il chérissait et qui était pour la ville d'Angers et de tout le département un sujet de gloire et un ferme appui. Les pauvres surtout ont perdu en lui un puissant consolateur et un soutien bien faisant. Le fils ne cède rien au père pour les grandes vertus et les admirables qualités. Son court passage au ministère nous a montré, quoique jeune encore, un administrateur vigilant, ferme, éclairé et intègre. Dans quelques jours, pour vous faire faire plus ample connaissance avec lui je vous enverrai sa petite notice biographique très impartiale et vous verrez que c'est à bon droit que nous pouvons nous enorgueillir de ses mérites. Plus que jamais on parle d'une modification ministérielle. M. Mole et Léon de Malleville prennent de la consistance, mais pour mon compte, je crains fort que le Président craigne trop d'être effacé par quelque notabilité politique quelconque. Son nom disparaîtrait derrière celui de l'homme influent de son ministère; c'est pour cela que s'il se décide à remplacer M. de la Hitte et Ferdinand Barrot il prendra de nouvelles médiocrités. Triste conséquence de l'orgueil humain qui, pour ne pas être annulé, éloigne de lui comme un entourage néfaste un homme capable de juger sagement les situations et de viser à y porter remède. L'autre France, jusqu'à quand sera-t-elle condamnée à subir le joug d'esprits remplis d'orgueil mais vides de bon sens? Cependant, pour sauver notre société des périls qui l'environnent, trois conditions nous sont absolument nécessaires: un pouvoir exécutif très fort, une majorité parlementaire très unie et puis des élections réglées sur de bonnes bases. Peut-on sérieusement espérer cela quand on voit constamment, ainsi que deux amants jaloux, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif dans une continuelle alternative d'accord et de broilure; aujourd'hui les embarras, demain les disputes. Pendant ce temps-là les anarchistes se frottent les mains de joie et disent que nos actes font infiniment mieux leurs affaires que toutes leurs émeutes et toute leur propagande.

l'organisation d'une France militaire capable de maintenir autant que possible l'ordre matériel, on vient de la diviser en quatre grandes circonscriptions. On a fait un choix heureux des quatre meilleurs de nos généraux. Le général Changarnier est commandant supérieur des cinq départements avoisinant Paris. Le général Gémoux, qui maintient si bien l'ordre de notre cité, est chargé de celui des 5e et 6e divisions militaires. Le général Rostolan, qui a commandé à Rome, est chargé des 7e, 8e, et 9e divisions, et le général de Costelanque commande les 10e, 11e, 12e et 13e divisions. L'armée française a sauvé l'Europe, peut-être nous préservera-t-elle des bordes sanguinaires. Les épées ne font pas peur à la France, au contraire. Sans notre vaillante armée que serions-nous devenus depuis 1848?

Les mille voix de la presse vous ont sans doute donné connaissance des mémoires de l'ex-cordonnier, ex capitaine des gardes républicaines Chenu. Dans cet ouvrage lu avec avidité, la conduite des pères de notre république de 1848 est entièrement mise au grand jour. Le citoyen Chenu a été le témoin et l'auteur de ces saturnales qui sont la honte de notre siècle. Ces aveux sont un bienfait pour nous, car il faut que la France sache à quels haudits elle a été livrée par la révolution et ce quelle deviendrait après une nouvelle victoire des barricades. A la nouvelle de ces aveux, grande consternation, grande émoi et grand train dans le parti rouge. Les frères et amis sont d'une fureur terrible contre l'ex-cordonnier, et l'ex-préfet de police Cassidière écrit de Londres force lettres fulminantes et bulles ex-communicatives contre son ex-capitaine...

Ce livre à peine imprimé est acheté à tout prix et lu sans désemparer. J'espère qu'il restera comme un manuel propre à guérir ces esprits inquiets et frondeurs, ces cerveaux détraqués, ces envies de bas étage qui rêvent incessamment leur avènement au pouvoir. Personne n'a oublié les antécédents de quelques uns des hommes que la surprise du 24 février fit arriver au sommet du gouvernement, comme la bourbe arrive à la surface de l'eau limpide dans les jours d'orage; mais personne n'avait, comme l'auteur des conspirateurs, deshaillé ces héros de barricades et de tapis rouges. On connaissait les actes des uns, les livres et les doctrines sauvages des autres; on ignorait leur vie privée et leurs mœurs; on savait leurs desseins pervers, mais on n'osait les croire capables de les mettre à exécution.

Le livre des conspirateurs est un grand service rendu; sa lecture dissipe les illusions qui avaient pu se griser chez certains optimistes; la vérité a éclairé de sa vive lumière les sombres détours de la dégoûtante taverne dans laquelle ces héros de février espéraient ensevelir leurs ignobles orgies et dégoûtantes débauches. Il n'y a donc plus de place pour le doute; nous sommes fixés sur ce que nous aurions à attendre à l'avenir, si de pareils hommes parvenaient de nouveau à saisir le pouvoir, devenus plus terribles encore par le regret qu'ils ont de n'en pas avoir davantage profité.

Il est temps que l'honneur de la patrie romue de nouveau les cœurs, qu'on gémisses des forfaits qui se commettent dans le pays, et quand le rouge de l'indignation aura mon-

tré au front de la France entière, elle ne sera pas loin de sa guérison.

Dans ma prochaine, j'aurai à vous parler des 30 élections qui auront lieu le 10 en remplacement des condamnés de Versailles. En attendant, les rouges tiennent de fréquents conciliabules, prononcent force discours, admettent les candidats les plus démocrates... lisez furibonds, sanguinaires, anarchistes, et crient déjà bien haut victoire. Comme il n'y a rien de si incertain et de si inconstant que le suffrage universel organisé comme il est, j'ignore s'ils ont raison ou tort. En attendant, et comme d'habitude, les modérés dorment tranquillement, vaquent à leurs affaires et fument tranquillement leur cigare tout en jouant aux échecs, ou lisant, ou écrivant, ou se vouturant selon le goût de chacun, tandis que les fidèles de la sociale, font force frais et démarches.

Comment trouvez-vous que nous sommes? Pour moi, je trouve que nous sommes bien apathiques. Et pour complément, vous verrez que la moitié ou les deux tiers des modérés n'a pas voté. Alors complet triomphe pour les rouges. Voyons maintenant si les voisins suivent notre exemple.

Les anciens avaient bien raison d'instituer la catégorie des jours fastes et des jours néfastes. Il y a en effet certaines époques, certains moments dans la vie où la providence permet à toutes sortes d'accidents et d'événements de s'accumuler en un seul faisceau, pour frapper plus fortement les hommes et les ramener à des pensées sages et religieuses. Quoique non solidaire de nos révolutions politiques, la Savoie a marqué l'anniversaire de notre république par un caillou noir. Malgré tant d'événements funestes arrivés le 24 février, la mort funeste de M. le président La Charrière, sénateur du royaume, les domine tous. Son corps a été trouvé dans le fleuve du Pô; on ne suppose pas un suicide, mais, malgré toutes les études, on ne peut savoir comment il pu arriver ce malheur que toute la Savoie déplore. On craint un assassinat par vengeance. Tout le monde s'entretient également de la tragédie sinistre jouée à la cour d'appel de Turin à un moment où sur 13 inculpés d'assassins, cinq furent condamnés à mort, un condamné de cette catégorie saisit la carabine d'un des gendarmes ajuste un des accusés qui avait déposé contre lui et tomba raide mort d'un coup de pistolet tiré par un gendarme. Un autre condamné veut venger son compagnon, et au même instant il est frappé et tombe mort à ses pieds. Puis la mêlée devient générale, et ce n'est qu'à grand peine que la force armée rétablit le bon ordre. Jamais les annales judiciaires n'avaient fourni pareil scandale.

Je ne vous parlerai pas l'un contrebandier tué, d'un homme assassiné, d'un village incendié, tout cela arrivé le même jour, parce que ce serait trop vous en dire; aussi dans un instant prendrai-je le bon parti de me taire.

Le roi Othon a envoyé un exprès à Paris pour solliciter le secours de la France en faveur de la Grèce. Il y a eu déjà beaucoup de pourparlers, mais l'espoir est bien faible. La cordiale entente avec l'Angleterre est malheureusement notre mot d'ordre depuis 1830. Nos vieux rois, eux, osaient bien regarder en face et défier nos cupides voisins. Le cabinet anglais perpétue son infâme, lâche et traîtreuse politique. Pourquoi ce blocus général contre la Grèce qu'il sait faible? Pourquoi deux ou trois gros de leurs vaisseaux poursuivent-ils un tout petit bâtiment grec qui croit être inviolable parce qu'il est esthien faible? Cette fière autoerote ne s'est jamais attaquée à un ennemi égal en force avec elle. Comme elle ne connaît que l'oppression brutale, elle s'attaque à ceux qui sont sans ou presque sans défense ni moyen de se défendre. Malgré ses habits rouges et ses manières brutales, elle n'intimide guère les Grecs, qui sont dans une grande exaspération contre les anglais et qui ne veulent pas céder de dont je les applaudis. Ah! si la révolution n'avait pas mis des boulets aux pieds de la France, comme elle ferait entendre sa terrible voix! Si le gouvernement anglais était capable de franchise (il n'en a jamais eu), il dirait qu'il espère par tous les moyens possibles de trahisons de se rendre maître des côtes de la méditerranée. Nous le voyons en Grèce, nous pourrions bien le voir en Sicile. Cette audacieuse puissance a peur de perdre Malte et les Iles Ioniennes. Dans le but d'éviter cette catastrophe, elle convoite le royaume grec et la Sicile. Mais qu'elle sache bien ces terribles paroles de l'empereur Nicolas: "Je ne souffrirai jamais que l'on touche une parcelle du royaume des Deux Siciles." Et, je le dis à ma honte, puisque la France révolutionnaire est assez lâche pour ne pas faire entendre sa voix, si majestueuse sous l'ancienne monarchie, je battrais des mains le jour où j'apprendrais que la Russie aura chassé cette nation si orgueilleuse.

La question Suisse devient toujours de plus en plus pressante; les événements marchent rapidement et les faits militaires sont sur le point de s'accomplir. La question n'est pas toute entière dans le séjour des réfugiés comme plusieurs personnes le prétendent; elle est aussi dans le changement radical que la constitution a subi en 1848, et dans la guerre inique et les violences sans nom faites au Sonderbund.

Cet état de choses doit finir; et si de bonne grâce la Suisse ne fait pas son propre salut, si elle continue à troubler les puissances environnantes, elle sera occupée militairement. J'avais bien raison de vous dire de vous détier du prétendu retour du Pape à Rome; maintenant il en est moins question qu'il y a jamais. L'esprit révolutionnaire se réveille et prend partout une sinistre enveloppe. L'école de Mazzini triomphe, et vous le savez, elle procède toujours par l'assassinat, le poignard et le poison; les silets qui ont frappé le Comte Rossi, s'agitent et frappent nos braves soldats. Le général Baragioni, d'Hilliers, a bien

fait afficher que tout porteur d'armes, serait fusillé sur le champ; mais la douceur Française est trop proverbiale pour que l'effet suive l'ordonnance. La ville éternelle est encore agitée par un millier de Mazzinistes qui rendent impossible l'ordre et la tranquillité. Soyons justes, mais soyons sévères, il le faut absolument: qu'on le sache bien, en faveur de l'anarchie, l'indulgence ne corrige pas, au contraire elle rend plus audacieux; nos ennemis seraient impitoyables s'ils devenaient vainqueurs.—Naples et Portici sont florissantes, mais comme dans la vie il n'y a pas de bonheur parfait, le Vésuve menace de feu et de ruine. Enfin pour en finir, je vous dirai que l'armée Russe fait de silence et d'effrayants préparatifs. De Kalisch à Bucharest, 650 mille hommes sont campés avec 4,900 pièces d'artillerie. Pas un mot, le silence le plus absolu et un dévouement sans bornes à l'Empereur. Des barbares sibériens commandés par des officiers civilisés; devant eux comme auxiliaire, l'armée autrichienne, d'un nombre égal d'hommes attend le signal. Où vont se porter ces masses armées quand les premières émeutes du printemps auront fondu les neiges des montagnes? Il faut convenir que nous vivons dans une terrible et anxieuse époque. M. L. M. C.

Nouvelles Diverses.

Notre Correspondant Lyonnais à bien voulu nous transmettre le fragment suivant d'une lettre écrite par M. Alphonse Bellejard à quelques membres de sa famille.

Naples le 10 février 1850.—11 h. du soir. Mes chers amis et compatriotes,

Je vous écris à la lueur du Vésuve, qui présente à cette heure le plus magnifique et le plus terrible spectacle qui puisse être offert à l'admiration humaine! Sa grande voix, plus imposante cent fois, que les plus forts roulements du tonnerre, retentit sans relâche depuis quatre heures, et imprime à la ville de Naples une incessante commotion. De mémoire d'homme, disent les vieillards, cette voix n'a fait entendre de si fulgurants éclats. Le ciel et la mer sont tout en feu, l'un et l'autre semblent rouler des flots de flammes. Des torrens de fumée divisés en zones compactes, s'élançant en immenses tourbillons du sein du cratère, et dépassent les bords béants du volcan de plusieurs centaines de mètres. Pousés par le vent du nord, leur vitesse d'ascension est rapide. Ces tourbillons rouges, jaunes, bleus et blancs, tantôt roulés en flocons, tantôt arrondis en spirale, semblent jeter au ciel les gerbes de diamants que produisent les bouquets de nos feux d'artifices. On aperçoit distinctement la lave en pleine ébullition. Elle dirige lentement du côté d'Ottaviano ses longs anneaux de feu. Malheur à tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Dans ce moment les détonations redoublent d'intensité; Naples tremble jusque dans ses fondements; la population, inquiète et morne, se presse sur le rivage, pour suivre des yeux les progrès de l'irruption, plus terrible assure-t-on que celle de 1834; on redoute d'apprendre à chaque instant quelques grands désastres. Combien de pauvres gens vont se trouver entièrement ruinés!—11 heures.—Des personnes qui reviennent du Vésuve et qui ont vu de près le terrible phénomène racontent qu'il a déjà fait un grand nombre de victimes. Plusieurs domaines ont disparu dans cette tourmente de feu; la villa du prince d'Ottaviano est engloutie sous la lave qui s'avance toujours. On n'entend de toutes parts que des lamentations, des invocations, des prières à Dieu et des cris de désespoir. Des familles entières surprises par la lave qui marche comme un mur de feu, ne savent pas où se reposer leur tête. Plusieurs voyageurs ont déjà payé de leur vie leur curieuse témérité. On rapporte en ce moment un malheureux officier Américain frappé mortellement au pied du cratère. Un convoi de visiteurs vient de partir par un train spécial du chemin de fer; un grand nombre de dames en font partie. La route qui conduit à Pompeïa est encombrée de voitures.

Les visiteurs sont très nombreux, car du haut des maisons des terrasses napolitaines, on aperçoit quantité des rochers qui gravissent et serpentent aux flancs de la montagne.—11 heures.—On me propose à l'instant de me conduire dans une voiture sur la scène du phénomène. Facé à cette invitation amicale; à mon retour je vous donnerai d'amples détails.

11 février—10 heures du matin.—Je voudrais avoir la plume d'un des conteurs Arabes pour décrire les sinistres magnificences qui viennent de se dérouler sous mes yeux dans cette nuit de deuil. Les horribles splendeurs de la montagne volcanique dépassent tout ce que l'imagination de l'homme peut rêver de plus fantastique. La lave s'est répandue sur une grande étendue de terrain; elle occupe une surface de 2 lieues de longueur sur une demi lieue de largeur et quatre mètres d'élévation. Une église, un monastère, des chaudières et plusieurs villas ont été emportées. Un grand nombre d'arbres et de vignes ont disparu dans cette tempête de rochers fondus. Les désastres sont considérables. Rien de plus triste et de plus affligeant au monde que le spectacle des pauvres paysans chargés de ce qu'ils ont depuis précieux en se retirant devant la lave. J'ai vu, à travers les flammes de l'incendie, un vigoureux jeune homme emportant un vieillard sur ses épaules et une jeune fille dans ses bras; le printemps et l'hiver.

ALPHONSE BELLEJARD

Etat des baptêmes, mariages et sépultures du district de Québec, pendant les années 1848 et 1849.

Baptêmes.	1848	1849.
Garçons.	5481	6111
Filles.	5786	5681
	—11717—	—11792—
Sépultures.	1848	1849.
Mâles.	2366	3178

Femelles,	2155	2698
	—4521—	—5876—
Argent.	7196	5916
Mariages.	1938	1820

—Le GENERAL LORD AYLMER est mort à peu près subitement à sa résidence de Eaton-Square.—Il était un des Généraux de l'Armée, Colonel du 18e d'infanterie, et avait été ci-devant Gouverneur Général du Canada.—Il avait pris le nom de Whitworth avant celui d'Aylmer, en 1825, à la mort de son oncle maternel, le dernier Comte de Whitworth.

—La cour de justice suprême de la Jamaïque a condamné le gouverneur actuel de cette Isle Sir Charles Edward Grey, au paiement d'une forte dette qu'il avait contractée envers Mathew William, nonobstant l'exception proposée par Son Excellence contre la demande, alléguant le défaut de juridiction du tribunal sur sa personne, attendu sa qualité de gouverneur de l'Isle, de gardien du sceau public et de chancelier pour cette même cause, et concluant qu'il n'était pas tenu de répondre, etc. Le demandeur attaqua en droit cette exception, et la question ayant été longuement discutée, les trois juges en vinrent à l'opinion unanime qu'ils avaient telle juridiction sur Son Excellence. (Correspondance du New-York Herald)

Il y a bien des années, la cour du Banc du roi de Québec décida en sens contraire une demande dirigée contre lord Gosford, si notre mémoire ne nous est pas infidèle.

—Il arrive de Washington les plus tristes nouvelles touchant la santé de M. Calliom. Les derniers efforts qu'il a tentés dans le sénat, peut-être aussi les déboires qu'il a essuyés, ont rejeté l'illustre champion du Sud sur le lit de souffrance, qu'il venait à peine de quitter, dans un état qui laisse peu d'espoir pour ses jours. Une telle mort, glorieuse pour l'homme, serait une grande perte pour le pays; aussi l'on espère quelques alarmants prédictions des correspondances ne se réaliseront pas.

—Il n'a pas encore été reçu de nouvelles du navire anglais Irue Blue, capitaine Nicol, qui après avoir été arrêté à Montréal et à Québec, au commencement de novembre dernier, a mis à la voile à cette époque pour l'Angleterre.

RÉCIPROCITÉ.—Les résolutions soumises à l'assemblée de la Nouvelle-Ecosse, en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis ont été adoptées, après de longs débats, à de fortes majorités. Un amendement qui tendait à excepter les pêcheries a été rejeté par 34 voix contre 11. Un autre amendement proposé par l'ex-procureur-général Johnston, et qui tendait à exclure les bâtiments américains du cabotage, à moins que les Etats-Unis n'accordassent la même privilège aux bâtiments coloniaux, a été rejeté à la majorité de 28 voix contre 17. Canadien.

—Plusieurs journaux nous apprennent que le parlement provincial doit s'assembler pour l'expédition des affaires le 13 ou le 14 mai.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNEUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC. BUREAU PRINCIPAL. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal. D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. McCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en était formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE.

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de 4,300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable et assuré.

On obtiendra toutes les informations nécessaires en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent de la Compagnie.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRES LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39.

Table with columns for court types (Cour du Banc de la Reine, Cour Supérieure, etc.) and months (Janv., Fevr., Mars, etc.), listing dates for various locations like Québec, Montréal, and Trois-Rivières.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisnés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisnés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

MARCHÉ BONSECOURS.

Jeu. 14 Mars 1850.

Table listing market prices for various goods such as flour (Blé par minot), oil (Huile), and other commodities.

BONS PROVINCIAUX.

BUREAU DU RECEVEUR GÉNÉRAL. Toronto, 22 février, 1850.

MONTANT des BONS PROVINCIAUX payables à 12 Mois de date, avec intérêt à six pour cent.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

En conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées au Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

ATTENTION!! Ou imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'invitation, Lettres funéraires Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET.

College de Bytown. LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, Président. JOHN YOUNG, Ecr. Vice-Président.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorel—R. Harrower, Ecr. Melbourne—Thos. Tait, Ecr. St. Andrews—Frank Farish, Ecr.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Table with columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Ecr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

A VENDRE, A CETTE IMPRIMERIE LE CANTIQUE DE SAINT JOSEPH POUR LE MOIS DE MARS. Montréal, le 1 mars 1850.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL. Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.

ECOLE DES SOURDS-MUETS.

DEPUIS que la Législature cessait, il y a 13 ans, d'encourager l'école des Sourds-Muets, si habilement tenue par M. R. McDonald, tous les vrais amis de l'humanité déploient le sort de ces infortunés, privés des bienfaits de l'instruction.

NOTICE SUR L'EXHUMATION ET LE 78ME ANNIVERSAIRE DE LA CHARITÉ, DITES SŒURS GRIS, DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance DE LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINIQUEY, P.T.R.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

ATTENTION!!! A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Veillez pour se préparer à la Fête de la naissance de N.S.J.C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL Pour 1850, A vendre chez L. R. FARRE ET CIE, St. Vincent, No. 3.

Eaux PLANTAGENET. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a appointé M. Jos BERIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE.

ARCHITECTURE. CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en magasin et qui consistent en ornements d'Église, brouzes, étoffes d'or, soie, argent etc.

AUX FABRIQUES. A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à J. B. THOMAS, Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth, Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin. Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTI de nouveaux se pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques quartier.

LIVRES NOUVEAUX. Les Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. HUGUET L'ATOUR, Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PLASTRES, frais de poste à part.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, P.T.R. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, P.T.R. Direct. Rivière du Loup, M. L. BABOUEAU, St. Athanasie, M. H. AUBERTIN.